

***EBAUCHE D'UN PLAN D'ACTION POUR
LES 5 PREMIERES ANNEES DE L'ACADEMIE***

I.- RECHERCHE

1. Mise en place des Commissions de Langue : nomination des membres titulaires, des membres associés et des membres correspondants (élection des Secrétaires Permanents) ;
2. Identification des politiques linguistiques des pays membres ;
3. Identification des Institutions Nationales de recherche sur les langues ;
4. Recensement des linguistes par domaine de langues des pays membres ;
5. Recensement des productions sur les langues par Etat ;
6. Recensement des cartes linguistiques existantes en vue de l'élaboration d'un Atlas linguistique de l'Afrique ;
7. Identification des langues transfrontalières à retenir pour l'Académie ;
8. Elaboration d'un fichier pour les thèses soutenues ou à soutenir sur les langues transfrontalières ;
9. Organisation d'un colloque sur « le rôle des langues dans l'Intégration Africaine » ;
10. Séminaire-Atelier de fixation des priorités en recherche linguistique dans la sous-région sur les langues transfrontalières ;
11. Conférences de sensibilisation dans les Etats avec le soutien des institutions internationales ;
12. Participation à des conférences internationales sur les langues, les politiques linguistiques, le développement ;
13. Mise en œuvre d'une politique de production et de distribution de livres en langues transfrontalières ;
14. Actions pour faciliter la mise en place d'institutions nationales où elles n'existent pas.

II.- FORMATION

1. Réunion de concertation sur la terminologie pour l'élaboration d'un dictionnaire spécialisé dans chaque langue transfrontalière ;
2. Elaboration de termes de référence pour l'élaboration de matériels didactiques par langue et par niveau de langue.
3. Identification des linguistes titulaires de D.E.A. pour la formation en thèse pour les pays membres ;
4. Formation de linguistes en thèse ;

5. Identification des différents curricula d'enseignement en vue de leur harmonisation ;
6. Organisation de stages de formation de formateurs pour l'enseignement des langues transfrontalières ;
7. Recherche de fonds pour la production du matériel didactique dans les langues transfrontalières ;
8. Formation de traducteurs et interprètes en langues transfrontalières.

III.- DOCUMENTATION-INFORMATION

1. Elaboration du Bulletin de l'Académie ;
2. Publication des résultats de la recherche linguistique ;
3. Mise en place d'un Centre de Documentation et d'Information au sein de l'Académie et constitution d'une banque de données.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

Ebauche d'un plan d'action pour les 5 premières années de l'Académie

ACALAN

ACALAN

<http://archives.au.int/handle/123456789/1580>

Downloaded from African Union Common Repository